

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre le député car son temps de parole est terminé, à moins que la Chambre ne l'autorise à dépasser le temps qui lui est alloué. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je suis arrivé à ce qu'on pourrait appeler une péroraison, de sorte que je n'ennuierai pas les députés trop longtemps. L'obstination du ministre à ce sujet est inexplicable. Ces motions ne lui demandent pas d'établir maintenant les normes, mais lui donneraient simplement l'autorité de le faire aux termes de la loi. Il n'est pas tenu de produire toutes les normes à la fois. Il peut les formuler une à une, ou deux ou trois à la fois sur une période de plusieurs mois ou même de deux ou trois ans, à mesure qu'il acquerra de l'expérience et que les études effectuées révéleront que des normes sont nécessaires.

Il peut faire davantage, monsieur l'Orateur. Il peut modifier les normes. Voilà l'utilité d'un règlement par rapport à une définition statutaire. Les règlements peuvent être modifiés sans nécessiter l'assentiment du Parlement. Si les normes promulguées se révèlent inefficaces ou insuffisantes, il peut alors les modifier au moyen d'un décret ministériel. Tout ce que nous lui demandons, par l'intermédiaire de ces amendements, c'est de consentir à assumer ce pouvoir, afin de rendre la loi plus significative et de donner l'exemple aux Canadiens. Tous les Canadiens pourraient ainsi croire que, de concert avec le gouvernement, il veut vraiment s'attaquer à la pollution. Je le répète, je ne comprends pas pourquoi il refuse de les accepter. J'espère encore qu'on réussira, non pas à lui faire entendre raison, car ce projet de loi ne porte pas sur toute la question de la pollution, mais à lui inspirer une parcelle de bon sens.

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, lorsque mon collègue le député de York-Sud (M. Lewis) a mentionné il y a un instant «les avantages douteux de l'industrialisation», je me suis surpris à songer aux Indiens. Les députés ne voient peut-être pas immédiatement le rapport, mais je pensais surtout aux Indiens qui vivent, et cela depuis très longtemps, dans la région du pays que je représente ici. Sauf erreur, de 30 à 40 p. 100 de toute la population indienne du Canada, avant l'arrivée des Européens,

[M. Lewis.]

vivaient sur une étroite bande du littoral du Pacifique. A maints égards, leur niveau de vie était supérieur à celui de tous les autres habitants de l'Amérique du Nord à l'époque, en raison surtout de la proximité d'eaux dont la nature et la qualité permettaient la production d'aliments grâce à des ressources riches et abondantes.

A bien des points de vue, ils ont atteint un certain niveau de civilisation à cause de possibilités de loisirs et de la facilité relative à fournir les nécessités de la vie que beaucoup d'entre nous actuellement leur envient. C'est de tout ce passé de civilisation dite européenne que nos ancêtres ont apporté ici et dont, directement ou indirectement, nous avons pu profiter. Leur mode de vie était tel qu'il n'affectait ni ne modifiait de façon sensible la qualité de nos eaux. Tant qu'ils ont été seuls à habiter une région, cette vie abondante s'est maintenue de façon à peine croyable.

Lorsque, petit garçon, je suis allé habiter la région, cette abondance primitive subsistait encore presque intacte. Il y avait, il est vrai, l'embryon d'une société industrialisée mais à l'époque la population globale de la Colombie-Britannique était à peine d'un demi-million d'habitants. Les industries qui s'y trouvaient étaient si éparpillées et relativement si petites que même alors que, ci et là, la qualité primitive des eaux était affectée, d'une façon générale leur capacité d'entretenir un foisonnement de vie abondante était à peine touchée.

• (9.40 p.m.)

Depuis que j'ai pu jouir, jeune garçon, de ce cadre, le processus d'industrialisation s'est intensifié en progression géométrique, au point où nous voyons surgir devant nous dans l'immédiat une tout autre situation en ce qui concerne nos eaux. En effet, le rythme de cette industrialisation et son volume global, tant le nombre des usines que l'effort collectif, a augmenté rapidement même depuis la fin de la seconde guerre mondiale au point que la différence de volume a entraîné une différence d'espèce. C'est pourquoi on s'inquiète de plus en plus des résultats qui se manifestent de façon si généralisée par les effets de cette industrialisation, non seulement sur les eaux des lacs et des cours d'eau de la Colombie-Britannique, mais sur les eaux des mers, des criques, voire même de l'océan.

Comme bon nombre de députés le savent bien, beaucoup de scientifiques sérieux com-